

les enfants au-dessous d'un certain âge aux écoles du jour sur la réserve, afin de les faire profiter et bénéficier d'une manière plus générale des avantages et des effets salutaires d'une bonne éducation, et dans le cours du temps, ils sauraient mieux comprendre les bienfaits de l'éducation et ils les apprécieraient suffisamment pour être disposés plus tard à contribuer à leur tour d'une manière convenable au soutien des écoles, ou à s'unir aux écoles communes de la province.

E.

Le révérend Adam Elliot, missionnaire chez les Sauvages des Six-Nations, pendant les trente dernières années, déclare :

Qu'il a constaté qu'il y avait des marques évidentes d'amélioration dans le caractère moral et les habitudes de travail de ces Sauvages, et qu'ils avaient fait également de grands progrès en agriculture. Un grand nombre se sont convertis au christianisme et ont été admis au nombre des fidèles. De six à sept cents sont encore plongés, néanmoins, dans les ténèbres du paganisme, cependant les effets du christianisme ont exercé une influence indirecte mais salutaire sur leurs esprits, et ils vivent tous ensemble dans une parfaite harmonie. La chasse et la pêche n'occupent qu'une bien faible partie de leur temps. Ils vivent sur des lots de terre d'environ cent acres pour chaque famille, et toute la réserve est ainsi subdivisée. Il est resté sur la réserve une bien petite quantité de bois de commerce, mais il y a du bois de chauffage en quantité suffisante pour leur propre usage pendant encore longtemps. Une quantité considérable de bois de commerce abattu et gisant par terre se perd dans la forêt. La coupe et la vente du bois de chauffage ne sont permises qu'en vertu d'une licence accordée par le surintendant et le conseil des Sauvages. Quelques Sauvages ont coupé et vendu du bois en contravention à la loi, ce qui a été la cause de saisies et confiscations et la source de beaucoup de difficultés. Il y a quelques blancs domiciliés sur la réserve, mais le département des Affaires des Sauvages ne permet pas l'affermage des terres aux blancs. Le surintendant visiteur, M. McGilkinson, leur paie leurs annuités le printemps et l'automne. Sept ou dix jours suffisent pour les payer. M. McGilkinson réside à Brantford et se transporte à la maison du Conseil jusqu'à ce qu'ils soient tous payés. Les annuités devraient se payer le printemps, pas plus tard qu'au mois de mars, et l'automne pas plus tard qu'en septembre. Une femme sauvage qui se marie à un blanc perd par là même son droit à une annuité, et il en est de même pour celui qui s'absente pendant longtemps de la réserve. Le surintendant tous les automnes, fait le recensement de la population, qui s'accroît toujours constamment. La misère se fait bien peu sentir parmi eux, excepté lorsque les récoltes viennent à manquer. Le 1^{er} octobre 1869, dans son ensemble, n'est pas du goût des Sauvages; il faut en excepter toutefois quelques dispositions. Aucun Sauvage ne s'est prévalu du droit d'émancipation pourvu par cet acte, quoique plusieurs d'entre eux aient toutes les qualités requises pour être émancipés. L'amour de l'argent et l'usage des boissons fortes sont les principales sources du crime.

Les maris se séparent souvent de leurs femmes, mais ils abandonnent rarement leurs enfants. Il n'y a aucune raison qui s'oppose à ce que les Sauvages ne prennent en temps opportun leur place comme les autres dans la société, ni à ce qu'ils se marient avec les blancs.

F.

Réponses de M. Robert H. Dee, médecin;

Je connais les Sauvages des Six Nations depuis une vingtaine d'années.

Les mariages avec les blancs ne sont pas fréquents, mais plusieurs des familles les plus considérables et les plus à l'aise, descendent soit d'un père blanc ou d'une mère blanche, fait prisonnier ou faite prisonnière dans certains cas, et adopté ou adoptée ensuite par les Sauvages des Six Nations avant leur arrivée en Canada. En outre, c'est un fait digne de remarque que, dans presque chaque cas où vous rencontrez des terres bien cultivées et des maisons confortables, les propriétaires de ces terres et de ces maisons sont issus de mariages entre blancs et Sauvages, et dans les cas où des femmes sauvages se sont mariées à des blancs, elles et leurs maris avec leurs familles ont mieux réussi que dans les cas où des Sauvages se sont mariés des à femmes blanches.